

## FORMATIONS EN COMPTABILITE

# CERTIFICAT DE COMPTABLE SPECIALISE EDUPOOL.CH

Patronage : veb.ch, Société suisse des employés de commerce

# BREVET FEDERAL DE SPECIALISTE EN FINANCE ET COMPTABILITE

Cours de préparation aux examens fédéraux

**En partenariat avec :**

**AvenirFormation**  
Rue de l'Avenir 33A  
2800 Delémont  
  
T 032 420 77 15  
[info@avenirformation.ch](mailto:info@avenirformation.ch)

**SEC Jura**  
Rue du 23 Juin 7  
2900 Porrentruy  
T 032 465 81 50  
F 032 465 81 55  
[info@medhop.ch](mailto:info@medhop.ch)



## LA FILIÈRE DE FORMATION EN UN CLIN D'ŒIL



## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation que propose AvenirFormation en collaboration avec SEC Jura permet d'acquérir la compréhension, la maîtrise et la capacité de gestion des finances d'une entreprise ou d'une administration, d'en connaître l'environnement fiscal, juridique ainsi que son organisation.

L'importante reconnaissance de ces titres est liée à l'implantation de la formation et des examens dans la pratique. Leurs titulaires sont des praticiens chevronnés, immédiatement opérationnels et aux compétences techniques reconnues.

## PUBLIC-CIBLE ET MISE À NIVEAU

Les cours de préparation au Certificat edupool.ch et au Brevet fédéral de Spécialiste en finance et comptabilité sont destinés à toute personne qui exerce ou désire exercer une fonction spécialisée dans le domaine de la comptabilité. Une expérience professionnelle minimale dans le domaine est conseillée pour se présenter aux examens du Certificat. Elle est par contre indispensable (3 ans de pratique qualifiée) pour se présenter aux examens du Brevet.

Si les candidats disposent souvent d'une formation commerciale de base (CFC, école de commerce ou équivalent), celle-ci n'est pas du tout obligatoire et des personnes issues de formations techniques, académiques ou d'autres domaines peuvent parfaitement suivre la formation, à condition d'avoir acquis les bases de la comptabilité (écritures courantes et clôture).

**Pour ceux qui désirent mettre à niveau leurs connaissances en comptabilité, un cours intensif est proposé chaque automne par AvenirFormation.**

## CERTIFICAT DE COMPTABLE SPÉCIALISÉ EDUPOOL.CH

### Objectifs

Les comptables spécialisés disposent de connaissances approfondies dans le domaine de la comptabilité d'une entreprise et assument des tâches opérationnelles en comptabilité financière et analytique. Ils mettent quotidiennement en pratique des dispositions dans les domaines du droit, de la fiscalité et de la technique des assurances sociales. Les comptables spécialisés sont en mesure de tenir des comptes dans un contexte simple et d'apporter un soutien qualifié dans des cas plus complexes. Assistant dans un service comptabilité, secrétaire comptable d'une fiduciaire, comptable d'une PME sont quelques exemples des postes auxquels vous pourrez prétendre au terme de cette formation.

### Structure et contenu des cours

La première partie de la formation dure 3 semestres et comporte cinq matières différentes. L'accent est mis sur la comptabilité financière et la fiscalité :

#### 1<sup>ère</sup> année : environ 280 leçons

Comptabilité financière I : 45 leçons  
TVA et IA : 40 leçons  
Droit I : 70 leçons

Comptabilité financière II : 45 leçons  
Assurances sociales : 40 leçons  
Fiscalité directe : 40 leçons

**Examen partiel 1**

La deuxième partie de la formation dure 1 semestre pour permettre aux candidats de se présenter aux examens Edupool d'octobre. L'accent est porté sur la gestion financière et la comptabilité analytique :

#### 2<sup>ème</sup> année : environ 150 leçons

Comptabilité analytique I : 70 leçons  
Planification et contrôle : 35 leçons

Analyse financière : 35 leçons  
Organisation : 10 leçons

**Examen partiel 2**

### Admission aux cours et aux examens

Aucun prérequis n'est officiellement demandé pour participer aux cours. Des connaissances de bases en comptabilité sont toutefois indispensables. Pour être admis aux examens, seul le suivi des cours (80% de présence) est exigé, mais un minimum de pratique dans le domaine de la comptabilité est conseillé. Il est possible de passer les examens partiels 1 et 2 en même temps.

## Examens

Pour obtenir le Certificat de Comptable spécialisé, les candidats doivent réussir les deux examens partiels. Le premier comprend trois épreuves :

- Comptabilité financière (90').
- Droit et assurances sociales (90').
- TVA et impôts directs (90').

En cas de réussite au premier examen partiel, les candidats peuvent se présenter au deuxième examen partiel, qui comprend une seule épreuve :

- Gestion financière et comptabilité analytique (120').

Les examens ont lieu deux fois par année, en mars / avril et octobre / novembre. Les candidats sont personnellement responsables de leur inscription auprès de la centrale d'examen Edupool.ch.

En cas d'échec, chaque examen partiel peut être répété deux fois. En cas de réussite aux deux examens partiels, les candidats reçoivent le certificat délivré et sont autorisés à porter le titre de « Comptable spécialisé avec certificat edupool.ch /veb.ch / SEC Suisse ».

## Organisation générale

Les cours ont lieu le lundi et jeudi soir, de 17 h 50 à 20 h 35 ainsi qu'un samedi matin par mois environ. La formation compte au total environ 410 leçons de cours. Avant les examens, des séminaires de révision d'une durée d'environ 20 leçons sont organisés dans les principales disciplines. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires jurassiennes et les jours fériés officiels.

A titre indicatif, un candidat aux examens des Certificat et Brevet doit compter, en moyenne, autant d'heures de travail à domicile que de leçons suivies.

## Finance

Le prix est indiqué sur le bulletin d'inscription. Le paiement se fait en principe par acomptes semestriels. Les supports de cours sont remis aux participants soit sous forme papier soit en format électronique. Les autres ouvrages s'acquièrent en librairie et ne sont pas compris dans la finance du cours.



## **BREVET FÉDÉRAL DE SPÉCIALISTE EN FINANCE ET COMPTABILITÉ**

### **Objectif**

Le détenteur du Brevet fédéral est un comptable diplômé qui peut assumer une fonction dirigeante dans tous les domaines de la comptabilité et de la finance. Il dispose de connaissances étendues en comptabilité financière et analytique. Dans son environnement professionnel, il est en mesure de mettre en œuvre des dispositions importantes dans les domaines de la fiscalité, des assurances sociales et du droit.

### **Public**

Les cours de préparation au Brevet fédéral s'adressent à toute personne qui a suivi les cours de préparation au Certificat de comptable spécialisé edupool.ch (voir ci-contre) ou une formation équivalente. En outre, une certaine expérience dans le domaine comptable est indispensable pour se présenter aux examens.

### **Structure et contenu**

La formation dure environ 15 mois et étudie en profondeur les différentes matières de l'examen fédéral.

#### **Semestres 1 et 2 : environ 210 leçons**

<p>Comptabilité analytique : 30 leçons          Consolidation : 30 leçons          Investissements : 23 leçons          Droit : 40 leçons</p>	<p>Comptabilité financière : 24 leçons          Instruments financiers : 20 leçons          Révisions : 25 leçons          Organisation et études de cas : 16 leçons</p>
---	--

#### **Semestre 3 : séminaire de révision - environ 150 leçons**

<p>Préparation spécifique aux examens, sur la base des anciennes séries : 150 leçons</p>
--

#### **Examen fédéral**

Les cours des semestres 1 et 2 comprennent d'une part un approfondissement de certaines matières enseignées dans le cadre du Certificat de comptable spécialisé, comme la comptabilité financière ou analytique, le droit ou la fiscalité. D'autre part, un certain nombre de matières viennent s'ajouter à ces bases, telles la consolidation, les instruments financiers ou les investissements.

Le dernier semestre est exclusivement consacré à la préparation de l'examen fédéral avec l'étude des problèmes des années antérieures et des études de cas.

## Organisation générale

Les cours des semestres 1 et 2 ont lieu les lundis et jeudis soir, de 17 h 50 à 20 h 35 ainsi qu'un samedi matin sur deux. Ils comptent environ 215 leçons de cours, réparties sur 9 mois.

Les cours du 3<sup>ème</sup> et dernier semestre (séminaire de révision) ont lieu les lundis soir et les samedis matin. Un travail individuel au moins aussi important que la durée des cours est à réaliser à domicile.

## Admission aux cours et aux examens

Une pratique régulière de la comptabilité est recommandée pour suivre le rythme des cours. L'admission aux examens du Brevet fédéral est soumise aux conditions suivantes :

- être au bénéfice d'un titre reconnu (CFC ou titre équivalent) ;
- disposer d'une expérience professionnelle de trois ans dans le domaine de la comptabilité au moment de se présenter à l'examen du Brevet fédéral.

Le règlement précise les modalités d'inscription. Tous les cas particuliers sont examinés par la Commission fédérale des examens. Les examens du Brevet sont organisés une fois par année (en mars) par SEC Suisse. Les informations et documents officiels (règlements, directives, dates et lieux des examens) se trouvent sur le site **www.examen.ch**, sur le site [www.avenirformation.ch](http://www.avenirformation.ch) ou à notre secrétariat.

Pour tout renseignement ou demande à propos de la procédure d'examens (admission, inscription, conditions, etc.), s'adresser directement au secrétariat des examens, soit via le site [www.examen.ch](http://www.examen.ch), soit à l'adresse suivante :

Association pour les examens supérieurs en comptabilité et controlling  
c/o Société suisse des employés de commerce  
Ruelle Vautier 10 – 1400 Yverdon-les-Bains  
Tel. 032 721 21 37  
Responsable : Madame Carole Crivelli

## Finance

Le prix est indiqué sur le bulletin d'inscription. Le paiement se fait en principe par acomptes semestriels. Les supports de cours sont remis aux participants soit sous forme papier soit en format électronique. Les autres ouvrages s'acquièrent en librairie et ne sont pas compris dans la finance du cours.

## Inscription

L'inscription aux cours se fait à l'aide du bulletin prévu ci-contre, sur lequel les modalités d'inscription sont précisées. Aucun désistement n'est possible en cours d'année. Les prix et nombre de leçons de cours indiqués dans la présente documentation sont indicatifs et peuvent faire l'objet de modifications.

## SÉMINAIRE DE PRÉPARATION AUX EXAMENS

### Un objectif : réussir les examens

Le séminaire que propose AvenirFormation en collaboration avec le Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA) connaît un seul objectif : fournir aux candidats qui se préparent aux examens du Brevet fédéral de Spécialiste en finance et comptabilité tous les atouts pour passer avec succès les épreuves d'examen.

Il s'agit de revoir l'ensemble des matières contenues dans les directives à travers l'étude de problèmes caractéristiques de ce que l'on rencontre aux examens. Les aspects méthodologiques et organisationnels seront également entraînés afin d'arriver aux examens avec des méthodes et des techniques de résolution des problèmes rôdées et efficaces.

Le séminaire permettra de nombreux échanges entre candidats, formateurs et experts. Des espaces de détente et de convivialité seront spécialement aménagés pour favoriser ces échanges.

### Un contenu sur mesure

Deux mois avant l'examen, nous proposons aux participants de travailler sur l'ensemble des matières d'examens à travers neuf problèmes originaux, créés dans l'esprit actuel des examens et qui seront réalisés par les candidats dans un environnement semblable à celui des examens.

Chaque participant réalise les épreuves de façon individuelle. Durant celles-ci, en cas de blocage ou pour demander un conseil, il peut faire appel une fois à l'aide d'un expert (formateur ou assistant). La réalisation de l'épreuve est suivie d'une correction en groupe dirigée par l'auteur qui permettra à chaque candidat de poser les questions et demander des compléments sur les solutions proposées.

Le participant reçoit également les propositions de solutions sous forme écrite ainsi que la répartition et le barème des points attribués. Il peut ainsi procéder à son autoévaluation et orienter son travail sur les domaines les moins bien maîtrisés.

Le programme prévoit par ailleurs de larges espaces de discussion et de rencontre durant lesquels formateurs, experts et participants pourront échanger et partager leurs préoccupations.

*Le masculin générique est utilisé pour garantir la clarté du texte,  
Il s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.*

**Descriptifs complets**  
**Dates**  
**Inscription**

[www.avenirformation.ch](http://www.avenirformation.ch)